



n° 12

Printemps 97

Journal Saisonnier de la Locale Ecolo  de Walhain

Editorial

“Walhain n’a pas les moyens d’une politique ambitieuse”

C’est par cette phrase révélatrice que notre Echevin des Finances, Monsieur Decelle, lors du Conseil communal du 27 janvier dernier, concluait sa présentation du budget 1997. Un budget de transition sans surprise, ni aspérité particulière, si ce n’est de dégager un bonus global de près de 22 millions. Bref, la majorité continue de gérer la commune comme on gère une épicerie, c’est-à-dire en veillant à son équilibre financier. Uniquement. C’est évidemment important, personne ne le niera, mais de là à en faire son seul objectif politique... Car ce budget montre aussi (à ceux qui veulent voir) que la majorité n’a ni projet, ni ambition politique; rien d’autre que de se maintenir au pouvoir... encore (ou plus que, c’est selon) quatre ans.

Certes, Walhain est une petite commune rurale aux moyens financiers limités. Mais gérer une commune, c’est bien davantage que gérer les deniers publics : les recettes ne sont pas uniquement là pour assurer l’équilibre financier ! Elles le sont pour contribuer au bien-être général de la population. C’est toute la différence entre une commune et une entreprise : celle-ci peut se gérer pour elle-même, tandis qu’une commune doit être gérée *au profit de ses habitants*. Dans cette perspective, un bonus de 22 millions (13 à l’ordinaire et 8,8 à l’extraordinaire) sert à embellir les comptes, mais ne sert en rien la population. C’est de l’argent improductif, puisqu’il n’est affecté ni à un projet, ni à une politique; et c’est impressionnant car cela représente plus de 10 % des recettes totales. Cela montre en tout cas que Walhain n’est pas sans moyens. Et si on n’a pas de politique ambitieuse, ce n’est donc pas par manque de moyens, mais parce que l’actuelle majorité manque à la fois d’ambition et de projets.

Qu’attend-on pour développer des politiques volontaristes en matière d’aménagement du territoire, de logement, d’accueil de la petite enfance, etc ? «Plutôt que de grands projets politiques, le citoyen demande un parler vrai», répondait le même échevin à la même occasion, comme pour devancer ces critiques. Certes, le citoyen demande *aussi* du parler vrai. Encore faudrait-il que le Collège fasse lui-même application de ce principe ! Par exemple en n’oubliant pas de préciser, dans sa réaction au projet d’une place de village à Perbais, que le coût de 7 millions, soit moins d’un tiers du bonus de cette année, peut largement être subsidié par la Région wallonne (à 60% ou à 80%, voir notre article plus loin).

Peut-être aussi attend-on la période pré-électorale ? Histoire de dépenser tout cet argent de manière spectaculaire, pour en mettre plein la vue aux citoyens... Gageons qu’on reparlera de la fameuse crèche (quasi opérationnelle), et sans doute aura-t-on encore droit à des tas d’investissements comme les casse-vitesse; qu’on démonte peu après...

En résumé, avec cette majorité et pour le moment, Walhain a bien des moyens mais n’a ni ambition, ni projets, ni parler vrai. Plus que quatre ans, disions-nous ?

Agnès Namurois et Pierre Pochet



A votre sentier !



Les sentiers relient. C'est dans cet esprit que nous lançons dans ce numéro une nouvelle rubrique consacrée à nos chemins de campagne. En effet, suite aux opérations de remembrement, la plupart de ceux-ci ont disparu. Les sentiers restants sont souvent laissés à eux-mêmes, voire délibérément ignorés ou cédés par la Commune parce que leur utilité immédiate ne saute pas aux yeux de nos dirigeants ou que leur remise en service pourrait gêner quelque projet immobilier. Quant aux anciennes voiries du tram, elles ont rapidement été morcelées ou nivelées.

Or que constate-t-on les week-ends de beau temps ? De nombreuses familles entières se promènent, essentiellement dans les rues et sur les routes de remembrement de Walhain, alors que des sentiers subsistent ou pourraient être revisités.

Le chemin qui ouvre la série est particulièrement joli : il relie Tourinnes à Lérinnes, débute le long de la ferme de Glimes (ou ferme Grégoire, notre ancien maïeur) et aboutit à proximité de la ferme de l'Abbaye. Connue de certains cavaliers et joggeurs tourinnois, il mesure un bon 800 mètres, longe une haie remarquable puis, devenu chemin creux, se transforme en tunnel de végétation sur une bonne partie de son tracé. Praticable en toute saison, mais en terre battue en certains endroits, il devient un peu plus difficile d'accès après des pluies trop abondantes. Situé en zone agricole chauve, ses haies vives constituent un point relais et un site de nidification pour de très nombreux oiseaux. Il arrive même certains soirs d'été d'y surprendre un chevreuil en goguette ou d'y croiser un couple d'amoureux (é)perdus. Par contre, vu la présence d'épineux, nous ne pouvons que mettre en garde les adeptes de VTT. Ceci dit, moyennant un entretien communal succinct et réfléchi, ce dernier problème pourrait être éliminé.

Alors, à vos bottes ou à vos montures, et cent fois sur le sentier, remettez vos attelages !

V. Lethé



Prix orange

Bravo pour les bornes jaunes en béton placées récemment sur le bord du trottoir au coin de la pharmacie Depas à Walhain-centre. Voilà qui protégera utilement les piétons et autres écoliers du trafic automobile. Dommage qu'une de ces bornes soit placée trop près du muret de coin, ce qui oblige les poussettes à descendre du trottoir pour la contourner ! Mais bon, la perfection n'est pas de ce monde...



Prix citron

Haro sur l'absence de garderie pour nos enfants, lors des journées pédagogiques organisées pour les enseignants des écoles communales de Walhain. Surtout que, devant le refus du collège de prendre en charge la surveillance des élèves des classes maternelles et après enquête du directeur, des parents en nombre suffisant étaient prêts à en couvrir les frais ! La petite enfance a-t-elle si peu de place dans les préoccupations de nos autorités communales ?

Place de Perbais : un contre-projet communal ?

Plusieurs sources concordantes nous apprennent que les autorités communales (le secrétaire seul ou avec l'aval du collège ?) réfléchissent à la possibilité de créer quand même une place publique à Perbais, mais à un autre endroit, en l'occurrence sur le terrain de captage dans le bas de la Grand'Rue (juste avant l'entreprise Becquevort et en face du kiné Dawagne). D'après nos informations, cette réflexion serait bien

avancée puisqu'on en serait déjà au choix des équipements de jeux pour enfants !

Cette information soulève assurément un certain nombre de questions.

Ainsi, pourquoi les nombreuses objections du pouvoir communal à l'encontre de notre proposition de place, s'estomperaient-elles comme par enchantement en la déplaçant d'une centaine de mètres ? Compte-t-on demander l'avis de la population, de la



CCIG ou de spécialistes sur la localisation ou l'équipement de cette place ? Ce contre-projet ne relèverait-il pas du coup politique improvisé pour contenter les Perbaisiens sans donner l'impression de céder aux écologistes ?

Sans doute le prochain débat en Conseil communal que les autorités nous ont annoncé concernant notre proposition de place publique, permettra-t-il de répondre à ces interrogations.

Christophe Legast

Billet d'humeur : le Jardin Extraordinaire

Décidément non, l'esprit de la marche blanche du 20 octobre dernier (protection des faibles, recentrage sur l'humain au lieu du commercial...) ne souffle pas sur la mentalité des dirigeants de notre télévision de service public dont nous avons des raisons d'être fiers jusqu'ici. Car remplacer le Jardin Extraordinaire (repoussé au dimanche soir, veille des rentrées en classes) diffusé depuis 36 ans le samedi soir, par un minable jeu de bingo sous prétexte de sponsoring, est un camouflet de plus à la nouvelle culture citoyenne dont la population semble enfin (re)prendre conscience.

Après la suppression de «Objectif Terre» émission jugée trop pernicieuse pour les intérêts de certains (les sponsors ?) -trafic de déchets, risques nucléaires, décharges illicites, etc...-

après le remplacement de «Turbulences» qui avait le tort de s'intéresser de trop près à de nombreux problèmes de société, il ne reste plus qu'à supprimer «Autant savoir» et «Au nom de la loi» et notre RTBF ressemblera à s'y méprendre (excepté le sourire de Fabienne Vandemeersche, entre autres) à RTL ou à TF1.

A quand le saucissonnage des films par des pages de publicité, qui ne sont finalement qu'une forme de pollution parmi d'autres ? A moins, bien entendu, que ces changements des grilles n'aient pour but que de dégoûter les gens de la télévision pour leur permettre de renouer avec leurs voisins, amis, cousins ou de s'investir dans une association de leur choix...



Vincent Lethé

Notre pétition «Pour ou contre une place de village à Perbais ?»

Dans notre précédent numéro, nous proposons que l'ouverture prochaine d'un important lotissement en face de «La Forge» à Perbais permette de créer la place publique qui fait actuellement défaut dans ce village. Nous en avons profité pour lancer une pétition intitulée «Pour ou contre une place de village à Perbais ?». Cette initiative n'a pas semblé plaire aux autorités communales, puisqu'elles ont promptement réagi en adressant à tous les habitants de Perbais une lettre-circulaire contenant leurs objections à cette idée.

Nos contre-arguments (1)

Il faut d'abord préciser que, contrairement au procès d'intention que nous font les autorités communales, notre pétition ne visait nullement à séduire les habitants avec une proposition dont on ne présenterait que les beaux côtés. Notre objectif était au contraire de vérifier dans quelle mesure notre idée de place rencontrait ou non l'adhésion des Perbaisiens. La meilleure preuve en est que cette pétition permettait aux signataires d'exprimer un choix, tant en faveur ou qu'en défaveur de notre proposition.

Il n'a jamais non plus été question pour nous d'exproprier ou d'imposer au promoteur de céder les parcelles nécessaires à la place. *La commune pourrait par contre acheter les terrains puisque le lotisseur les destine de toute façon à la vente.* Le Conseil communal a en outre le pouvoir de définir le tracé de la voirie. Quant au coût, estimé à 7 millions de francs et jugé «exorbitant» par les autorités communales, il faut ajouter que *la dépense à supporter par la commune peut être réduite à 1,4 million par une recherche active de subsides.* Un décret relatif au développement rural prévoit en effet que la Région wallonne peut accorder jusqu'à 80 % de subventions pour l'aménagement et la création d'espaces publics. C'est grâce à de telles opérations de développement rural que des communes proches, comme Perwez, Incourt ou Orp-Jauche ont entrepris des projets destinés à améliorer le cadre et les conditions de vie de leurs habitants. La nouvelle place d'Orbais en constitue un remarquable exemple. Notons d'ailleurs que l'opération de développement rural peut être étendue à l'ensemble du territoire communal. Loin d'être une démarche égoïste en faveur de Perbais, comme les autorités communales nous en accusent, *notre proposition de place publique n'exclut donc pas de prendre en compte d'éventuels aménagements dans d'autres villages de la commune* et d'en fixer l'ordre des priorités.

Quoi qu'il en soit, prétendre, comme le font les autorités communales, que contrairement au milieu urbain, la place publique ne présente aucune utilité en zone rurale du fait que l'espace n'y manque pas et que les gens s'y connaissent mieux, c'est nier l'importance de la vie collective pour toute communauté humaine. A ce compte là, les places des autres villages de la commune pourraient être rayées de la carte ! Il est peu probable qu'une telle suppression serait reçue avec enthousiasme par les villageois concernés, tant *la place publique agrmente leur environnement et rend leur village plus vivant, plus attrayant.* En outre, l'extension du tissu bâti, notamment par des lotissements tels que celui en projet, provoque une urbanisation progressive du milieu rural : l'espace est de plus en plus construit et, qu'on le veuille ou non, les gens se connaissent de moins en moins. Dès lors, même si l'on suit le raisonnement des autorités communales, l'utilité d'une place publique s'imposera de plus en plus. *Mais c'est maintenant qu'il faut en prendre conscience et prévoir l'espace nécessaire, car d'ici peu, il sera trop tard :* le centre de Perbais sera totalement bâti et ce n'est pas les quelques terrains encore disponibles en périphérie du village qui seront les mieux situés pour accueillir une place.

Réactions des citoyens et résultats

Notre pétition a reçu un tout autre accueil dans la population perbaisienne. Des réactions enthousiastes d'abord : cette place établirait un pont entre les anciens et les nouveaux habitants. Des réactions désabusées ensuite : une pétition ne sert à rien puisque les autorités communales y sont opposées. Des réactions négatives aussi : une place serait source de rassemblement de jeunes, de bruits ou de vandalisme. *Les habitants sont en fait peu sensibles aux objections pointilleuses des autorités communales.* Leurs préoccupations s'expriment davantage en termes de sécurité et de tranquillité. Et, reconnaissons-le, nous n'avons pas de solutions toutes faites à ces problèmes, si ce n'est qu'ils doivent faire l'objet de réponses résultant de plusieurs approches : urbanistique, au niveau de l'aménagement des lieux et des matériaux choisis; socioculturelle, au niveau de l'encadrement et de l'animation; conviviale, au niveau de la concertation et du respect mutuel, etc.

Suite en page 4

(1) Dossier plus complet disponible sur demande.



LE COIN DES GOURMETS animé(s) par Jacqueline Foret

Flan de champignons pour 5 à 6 personnes (20 min).

750 g de champignons de Paris, 2 échalottes ou à défaut des oignons, 4 à 5 oeufs, 6 tranches fines de fromage fondu ou 300 gr de rapé et 10 cl de crème fraîche, 50 gr de beurre (une cuillère à soupe), de l'estragon frais ou surgelé ou, si on n'aime pas, de la ciboulette; poivre et sel selon les habitudes.

Piler et hacher les échalottes, faire revenir dans une poêle pendant 2 à 3 min à feu doux, pour être blondes. Préparer les champignons : couper le bout du pied, laver rapidement, émincer et ajouter aux échalottes. Cuire 8 à 10 min en mélangeant souvent, saler si vous ne pouvez vous en passer et poivrer.

Préchauffer le four (position 7, 210°C), et préparer un plat à gratin, le beurrer. Verser le contenu de la poêle dans le plat; alterner avec les tranches de fromage, si c'était votre choix. Battre les oeufs dans une terrine, avec la crème fraîche, le fromage rapé et les herbes choisies. Ensuite, verser sur les champignons, et placer quelques noisettes de beurre sur le dessus. Cuire 25 min à peu près, et vérifier avec une lame de couteau.

Peut être mangé seul ou avec une bonne salade verte ou des pommes de terre en robe des champs, selon le goût et l'appétit.

Bonne dégustation !



A propos de compost, suite...

Dans « L'Avis en Vert » n°11, j'ai donné les bonnes raisons de fabriquer soi-même son compost. Cette fois-ci je décrirai le processus de fabrication tel que paru dans l'excellent petit livre de Greet Buchner et Fieke Hoogvelt «Milieu-vriendelijke adviezen» (Ed. De Driehoek).

Le principe du compost est simple et permet de digérer rapidement les déchets organiques. D'abord, la localisation dans le jardin : un peu hors de vue (par exemple derrière des buissons) mais d'accès facile, car nous devons y amener nos déchets après chaque séance de jardinage. L'endroit doit être assez grand pour pouvoir y construire deux tas, car l'un "digère" tandis que l'autre sert de réserve.

Nous commençons par le "rez-de chaussée" : c'est-à-dire le sol du jardin. Ceci est important, car c'est à partir du sol que les micro-organismes qui feront le travail s'introduisent dans le compost, et c'est ainsi que les dizaines de vers de terre qui s'y formeront pourront retourner au jardin. Sur le sol bien aplati nous mettrons notre première couche de déchets - que ce soit des feuilles, de l'herbe tondue, des vieilles plantes, peu importe, à condition que la taille ne dépasse pas 10 cm. Nous formons ainsi une couche de 20 cm de hauteur. Puis nous la saupoudrons de poudre de chaux, comme de sucre sur une tarte. Ensuite une petite couche de poudre d'os (se la procurer dans des magasins spécialisés), 200 gr par m². Cette poudre fournira l'azote nécessaire. Enfin une couche de terre (glaise de préférence, sinon du jardin, soit de compost) de l'épaisseur d'un petit doigt. Aplatir la couche légèrement, et ensuite nous recommençons : déchets (de jardin ou de cuisine non-cuits !), chaux, poudre d'os, terre glaise. Les côtés seront en pente, afin de laisser s'écouler l'eau. Quand le tas atteint 1 m ou 1,5 m, recouvrir avec une couche résistante au vent et à la lumière (par exemple une bonne couche d'herbe tondue, que nous mettrons comme une toison).

Après quelques semaines, la température à l'intérieur du tas se mettra à monter et nos déchets de cuisine et de jardin se transformeront en excellent terreau. Bon travail et bonne chance!

Catherine Ronse.



En définitive, les résultats de la pétition démontrent que, malgré certaines réticences, *la création d'une place emporte une très large adhésion dans la population perbaisienne*. Sur un total de 121 signatures, 115 habitants soutiennent l'idée d'une place publique en face de «La Forge», tandis que 6 souhaitent un lotissement sans place de village. Comme le demandent les pétitionnaires, il reste maintenant aux autorités communales à prendre en compte le choix majoritairement exprimé par les Perbaisiens dans cette pétition, à mettre tout en oeuvre pour que ce choix soit traduit dans le projet de lotissement en cours⁽²⁾, et à soumettre ce projet à l'avis de la nouvelle Commission Consultative d'Intérêt Général, récemment installée⁽³⁾.

Suite de la place de Perbais...



Christophe Legast

⁽²⁾ Aux dernières nouvelles, la tutelle régionale aurait demandé au lotisseur de revoir son projet, qui, une fois reformulé, devrait dès lors, théoriquement, repasser en Conseil communal après avoir été soumis à une nouvelle enquête publique.

⁽³⁾ Suite à cette pétition, les autorités communales nous ont fait savoir que notre proposition serait soumise, pour évaluation, à un prochain Conseil communal.

Ecolo Walhain propose : un parking de dissuasion pour navetteurs, à la sortie n°10 de l'autoroute E411.

Bien que mal éclairée, cette sortie est fort fréquentée. Si nous étions au pouvoir dans la commune, nous aménagerions un ou deux emplacements attractifs d'une dizaine de places pour faciliter le covoiturage qui vient d'ailleurs juste de faire l'objet d'une campagne d'affichage de la part de l'Institut Belge de Sécurité Routière.

De coûteuses rêveries ? Que nenni, à condition d'y croire, il n'est pas interdit de penser à une collaboration Commune-Province pour faire aboutir le projet. Et dans la foulée, on pourrait fortement améliorer l'éclairage de cette sortie, ainsi que de la route provinciale. Quant à notre proposition d'un aménagement anti-bruit, nous avons provisoirement rangé notre sonomètre en attendant le remplacement du revêtement des bandes dans le sens Bruxelles-Namur. Mais une fois les travaux terminés, nous referons l'évaluation du niveau sonore et nous aviserons.



Editeur responsable : Pierre Pochet, 16 rue Saiwère, Lérinnes; 65 82 06. Secrétariat : Vincent Lethé, 18 rue de la Cure, Tourinnes; 65 55 22 .

Pour tout contact ou information : Christophe Legast : 65 07 87